

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



**Séance ordinaire** du 08 août 2023 à 18 heures 30

**Sous la Présidence** de Monsieur SCHWEIZER Christian, Maire

**Présents :**

MM. SCHWEIZER, STIBLING, PERRIN, STOLLER, NINFEI, LEONARD, DI NATALE  
Mmes BODILAHY, ROBERT

**Absent avec procuration:**

**Absent sans procuration :** M. CRISTINI, MME GALIOTTO

**Secrétaire de séance :** M. STIBLING

### **2023-08-08-01 BAIL COMMERCIAL AU PROFIT DE MME CATERINA MALMONTE**

La commune est propriétaire d'un immeuble situé 11 Grand'Rue à MOYEUVE-PETITE (Moselle) et édifié sur la parcelle cadastrée sous-section 2 n° 168/93, lieudit « 11 Grand Rue » de 14a 47ca de sol.

Ce bâtiment contient divers locaux dont la salle des fêtes de la Commune, et notamment un local situé au rez-de-chaussée composé d'un couloir, d'un local sanitaire et d'une salle.

Ce local ayant abrité un service public avec ses aménagements spéciaux, il est en conséquence entré dans le domaine public de la Commune.

Or, ledit local est fermé au public depuis plus de 10 ans.

Par ailleurs, un nouvel usage dudit local est envisagé, un locataire ayant manifesté son intention de prendre lesdits locaux à bail commercial pour y développer une activité de salon de coiffure.

Aussi, afin de permettre un nouvel usage de ce local, il est nécessaire de procéder préalablement au déclassement dans le domaine privé de la Commune de cet ensemble immobilier.

VU que le local n'est actuellement plus affecté à un service public,

VU que le local n'est plus ouvert au public,

VU le nouveau projet devant être accueilli dans ce local,

VU les discussions et négociations conduites par Monsieur le Maire en vue de la conclusion d'un bail commercial ;

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT de

La MOSELLE

ARRONDISSEMENT

de

THIONVILLE

COMMUNE

de

MOYEUVE PETITE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 057-215704925-20230810-2023080801-DE



VU le projet de bail commercial rédigé par l'étude notariale d'HAGONDANGE (Moselle) ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le projet commercial avec Mme Catérina Malmonte, représentant la société Concephair, immatriculée au registre du commerce de Thionville sous le numéro 910501733 ;
- **CONSTATE** que le local de 57,57 mètres carrés situé au rez-de-chaussée composé d'un couloir, d'un local sanitaire et d'une salle dépendant du bâtiment communal, immeuble situé 11 Grand'Rue à MOYEUVE-PETITE (Moselle) et édifié sur la parcelle cadastrée sous-section 2 n° 168/93, lieudit « 11 Grand Rue » de 14a 47ca n'est plus affecté à un service public,
- **PRONONCE** le déclassement de ce local de 57,57 mètres carrés en intégralité,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à l'ensemble des formalités administratives rendues nécessaires pour permettre la réalisation du nouveau projet devant être accueilli dans ledit local,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte de bail commercial à recevoir par l'étude notariale d'HAGONDANGE (Moselle), moyennant un loyer mensuel de 156,32€ pendant 9 ans, puis de 400€ à partir de la 10<sup>ème</sup> année, révisable annuellement,
- **AUTORISE** le preneur à réaliser à ses frais exclusifs, les travaux d'aménagement suivants :
  - Démolition d'un mur intérieur sur une longueur de deux (2) mètres et une hauteur de deux mètres soixante (2,60m) et pose d'une poutre HEB 2,20x40x 20,
  - Pose de dalles de plafond sur ossature métallique,
  - Pose de sol LVT
  - Dépose de la porte de la pièce principale et du sas et pose d'une porte coulissante,
  - Travaux installation électrique,
  - Travaux installation sanitaire,
  - Pose d'un climatiseur.

Publié le 10 août 2023

Pour extrait conforme

Moyeuve-Petite, le 10 août 2023

Le Maire,  
C. SCHWEIZER



Le secrétaire de séance,  
F. STIBLING